

**De :** Eva Kovacova [<mailto:kovacova@free.fr>]

**Envoyé :** vendredi 25 octobre 2019 14:15

**À :** [consultationpublique@lezennes.com](mailto:consultationpublique@lezennes.com)

**Objet :** Avis defavorable au permis de construire Leroy Merlin

Madame, Monsieur,

Les projets du nouveau magasin Leroy Merlin et d'autres commerces, bureaux et logements sur la Borne de l'espoir sont de taille. Ils vont induire des modifications importantes pour le secteur et ses habitants: la biodiversité, la qualité de l'air, les circulations, la qualité environnementale et urbaine, la qualité architecturale, le climat, le microclimat.

La Borne de l'espoir devrait porter fièrement son nom et être un symbole de l'espoir vers un avenir réconcilié avec le climat et l'environnement. À condition de prendre véritablement en compte les enjeux actuels de réchauffement climatique.

Les deux maires des communes de Lezennes et de Villeneuve d'Ascq eux-même défendaient, en 2007, dans leur lettre "coulée verte" dédiée aux activités sportives du grand stade: "*...Il nous semble qu'il (le grand stade) ne peut qu'être entouré d'un bois, d'une coulée verte qui témoigne de la double volonté de la métropole d'une attention à l'environnement et à la qualité de vie des habitants....*" Mais depuis, les projets et les discours ont bien changé.

Dans le projet du permis de construire présenté ici, il fallait répondre aux obligations de joindre au dossier un volet paysager. Les espaces verts saupoudrés sont réduits à peau de chagrin dans des "failles vertes". Elles ne sont finalement que des tranchées étroites taillées entre les plateaux de béton des parkings qui empileront des voitures sur 3 étages. Ces dispositions sont évidemment incapables de compenser ce que Leroy Merlin supprime sur la Borne de l'espoir.

Le terrain du projet est actuellement une friche d'une dizaine d'hectares. Sa valorisation par les nouvelles constructions fait partie de l'argumentaire soutenu dans le permis de construire. Mais la valorisation de cette friche naturellement verte pourrait passer par la création d'un parc, un espace écologique au profit des habitants et de la biodiversité. Ce sol en terre alimente la nappe phréatique. Ce sol en terre réduit localement la température ambiante de 5 à 7°. Le sol, l'eau et l'air sont ici ce que nous avons de plus précieux. Ce sont nos biens communs à préserver et à chérir.

C'est pourquoi nous émettons notre avis défavorable à ce projet grand et couteux mais inutile au changement de société que réclame la situation de crise et les dérèglements climatiques déjà à l'œuvre.

Il faudrait être courageux pour s'opposer à un projet qui apportera un point de croissance et enlèvera des points de qualité de vie et de santé publique. Nous demandons à nos élus d'avoir ce courage.

Eva Kovacova  
pour le collectif "Villeneuve d'Ascq 2020, citoyenne, écolo, solidaire"

domicile: 3/61 chemin des Vieux Arbres, Vd'A